

La Lettre du Levant

Égypte, Irak, Iran, Israël, Jordanie, Liban, Palestine, Syrie

Direction Générale du Trésor © - N° 172 – 4^e trimestre 2019

EDITORIAL

N° 172

4^e trimestre 2019

La Lettre du Levant vous adresse, avant toutes choses, ses meilleurs vœux pour l'année 2020, des vœux d'autant plus nécessaires que la région connaît un mois de janvier des plus mouvementés. Les événements en Irak, marqués par l'action des Etats-Unis contre l'Iran et le Général Soleymanie ont en effet encore ajouté à une situation déjà complexe et imprévisible. Compte-tenu du manque de recul sur cette dernière séquence, et du prisme avant tout économique de cette publication, nous avons décidé de concentrer ce numéro sur les déterminants économiques des contestations sociales et politiques qui ont parcouru les pays du Levant depuis quelques mois.

La fin de l'année 2019 a en effet été marquée par la multiplication et l'intensification des mouvements de contestation sociale dans la plupart des pays de la région, en particulier en Irak, au Liban et en Iran (et, dans une moindre mesure au cours des mois passés, en Jordanie, en Egypte et en Palestine). Ces manifestations partagent, dans tous ces pays, des mots d'ordres communs qui s'apparentent à **une remise en cause du contrat social et politique**. Au-delà des facteurs propres à chaque pays, tous ces mouvements mettent en cause une gouvernance économique jugée imparfaite et une inégale répartition des richesses, ainsi que la détérioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables comme de la classe moyenne.

En cela, **ces événements sont révélateurs de modèles économiques à la croissance faible et/ou inégalement partagée**, ce qui attise la frustration d'une fraction significative de la population dans un contexte où le chômage (en particulier chez les jeunes) ne diminue pas, où la pauvreté progresse et où les inégalités sont encore importantes. D'abord parce que la croissance y est soit trop faible, soit trop volatile soit trop peu inclusive pour créer suffisamment d'emplois. Ensuite parce que la contrainte qui pèse sur les finances publiques (endettement élevé et/ou faiblesse des ressources budgétaires et financières) ne permet pas un niveau suffisant d'investissement pour développer les infrastructures essentielles, ni d'améliorer significativement les services publics. Enfin parce que la gouvernance économique imparfaite et la faible redevabilité des autorités publiques attise un sentiment d'exclusion des populations.

Sans prétendre apporter une clef de lecture unique à ces crises, la Lettre du Levant cherche à fournir des analyses qui contribuent à mieux les appréhender et les comprendre. C'est l'objectif des trois articles que nous vous proposons dans ce numéro :

- Le premier article est l'occasion de **faire le point sur les perspectives économiques de l'Égypte**, alors que le programme conclu avec le Fonds Monétaire International est arrivé à échéance mais que les défis structurels persistent.
- Le deuxième article s'attache à essayer de **qualifier l'ampleur de l'impact du rétablissement des sanctions américaines sur l'économie iranienne**.
- Le troisième article porte sur **les performances économiques de l'Irak, de la fin de la guerre contre Daech à la fin de l'année 2017 aux premières manifestations du mois d'octobre 2019**.

François de RICOLFIS

Chef du Service Économique Régional

francois.dericolfis@dgtresor.gouv.fr

EGYPTE

QUELLES PERSPECTIVES ECONOMIQUES A L'ISSUE DU PROGRAMME CONCLU AVEC LE FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL ?

Un peu plus de trois ans après la mise en place du programme conclu avec le Fonds Monétaire International en novembre 2016 et quelques mois après sa dernière « revue » en juillet dernier, les fondamentaux macroéconomiques de l'Egypte se sont sensiblement améliorés. L'économie du pays doit cependant désormais faire face à deux défis, de nature différente. Le premier touche au coût social de l'ajustement conjoncturel, qui a pesé sur l'ensemble de la population. Le second concerne la capacité à mettre en œuvre les réformes structurelles qui permettront d'assurer que les acquis et les efforts réalisés ces dernières années favorisent effectivement une croissance durable et inclusive.

Un redressement conjoncturel réussi ...

Les mesures prises par les Autorités du Caire, accompagnées par le programme conjointement mis en place avec le FMI au mois de novembre 2016, ont permis une amélioration sensible des principaux indicateurs macroéconomiques :

- Le **taux de croissance** moyen devrait passer de 2,9% entre 2010/2011 et 2014/2015 à 5% entre 2015/2016 et 2019/2020.
- Le **déficit budgétaire** a été ramené de 12,5% du PIB en 2015/2016 à 8,2% du PIB en 2018/2019 tandis que le solde budgétaire primaire est redevenu excédentaire depuis deux ans.
- La **dette publique** a été ramenée de 103,2% du PIB à la fin de l'année fiscale 2016/2017 à 90,5% du PIB à la fin de l'année fiscale 2018/2019.
- Le **déficit de la balance des paiements courants** a été ramené de 19,8 Mds\$ (6% du PIB) en 2016/2017 à 8,2 Mds\$ (2,7% du PIB) en 2018/2019.
- Les **réserves de change de la Banque Centrale** sont passées de 30,7 Mds\$ (5 mois d'importations de biens et services) à la fin de l'année 2016/2017 à 44,4 Mds\$ (6,7 mois d'importations de biens et services) à la fin de l'année 2018/2019.

... mais qui fait face aujourd'hui à certaines limites conjoncturelles et structurelles

Cet ajustement s'est fait la base de mesures qu'il sera difficile, dans les conditions actuelles, de poursuivre avec la même intensité.

Sur le **plan budgétaire**, l'enjeu est de continuer à réduire le déficit public (qui s'élève encore à plus de 8% du PIB) et à maintenir un excédent primaire de façon durable, alors que de nombreux efforts sur les dépenses ont déjà été réalisés et qu'il sera difficile d'accroître les recettes sans peser davantage sur les ménages et les entreprises privées. C'est un enjeu d'autant plus essentiel que le poids du service de la dette publique a sensiblement augmenté au cours des dernières années pour dépasser aujourd'hui 50% des recettes budgétaires.

Au niveau des **équilibres extérieurs**, l'amélioration du déficit de la balance des paiements a été en grande partie portée par la dépréciation *de facto* de la livre égyptienne. Les gains liés à la dépréciation ne sont donc, par définition, pas reproductibles et l'ajustement lié à la dépréciation a atteint ses limites, comme en témoignent les prévisions du FMI qui ne voient pas de réduction sensible du déficit courant dans les années à venir – d'autant que la livre s'est appréciée de près de 10% vis-à-vis des devises fortes au cours de l'année passée. Le défi pour l'Egypte est désormais de trouver les relais pour rééquilibrer les comptes extérieurs en réduisant la dépendance aux rentes exogènes - et volatiles - que sont le tourisme, les transferts des migrants ou les revenus du canal de Suez.

En matière de **croissance et d'activité**, la croissance du PIB, bien qu'élevée, est essentiellement tirée par le secteur des hydrocarbures et les grands projets (publics) d'immobilier. Celle-ci n'est en conséquence ni soutenable (à ce niveau tout du moins) sur le long-terme, ni créatrice de suffisamment d'emplois pour faire face au défi démographique, l'économie devant générer chaque année 700 000 nouveaux emplois pour absorber les nouvelles entrées sur le marché du travail.

Le coût politique et social de l'ajustement n'a, par ailleurs, pas été neutre

Les mesures d'ajustement conjoncturel mises en œuvre par le gouvernement égyptien ont eu un impact direct et significatif sur le niveau de vie et le pouvoir d'achat d'une large frange de la population, **le taux de pauvreté étant officiellement passé de 28% de la population en 2018 à 32,5% de la population en 2019**, soit près de 32,5 millions de personnes vivant avec moins de 1,45 dollar par jour.

Cela s'explique en partie par la nature des mesures mises en œuvre.

D'abord parce que le flottement de la livre égyptienne s'est traduit par une dépréciation de plus de 50% du jour au lendemain, ce qui a eu un impact à la fois sur l'inflation (qui a atteint plus de 34% en glissement annuel au mois de juillet 2017) et le pouvoir d'achat des ménages. Ensuite parce l'ajustement budgétaire a été réalisé par l'ajustement des prix administrés et l'élimination des subventions aux carburants (dont le prix a augmenté en moyenne de 250% depuis novembre 2016), à l'électricité et au gaz (dont les prix ont doublé). Enfin parce que cet ajustement budgétaire s'est aussi traduit par une hausse de la fiscalité, et la TVA en particulier.

Sans en constituer le seul facteur explicatif, **cette détérioration des indicateurs sociaux a contribué à alimenter les mouvements de contestation sociale** (limités et vite circonscrits) contre le régime intervenus au mois de septembre 2019. Ces manifestations n'en constituent pas moins un signal d'alerte (dans un environnement régional en proie à des tensions sociales et politiques, que ce soit en Algérie, au Soudan, au Liban ou en Irak), comme en témoignent certaines mesures sociales adoptées rapidement par le gouvernement.

Certaines réformes structurelles doivent encore être mises en œuvre pour développer les relais de croissance

Si le programme mis en œuvre avec le FMI s'est achevé sur une réussite en matière d'atteinte des cibles macroéconomiques conjoncturelles, le constat est plus mitigé pour ce qui touche à certaines des réformes structurelles qui pourraient permettre à l'Égypte de consolider les acquis réalisés par l'ajustement conjoncturel.

Ces réformes et mesures structurelles portent en premier lieu sur **l'amélioration du climat des affaires** (l'Égypte est classé 114^e sur 190 pays au classement *Doing Business*). Cette amélioration est indispensable pour favoriser l'investissement privé (domestique comme étranger – les IDE étant par ailleurs fortement concentrés dans le secteur des hydrocarbures) et, par conséquent, pour diversifier les sources de la croissance et répondre aux attentes de la population. Elle devra passer par des mesures visant à réduire l'insécurité juridique et fiscale des investisseurs tout comme les lourdeurs bureaucratiques et douanières, ainsi que par une plus grande transparence, en particulier pour ce qui touche à l'attribution des marchés publics, à la concurrence et à l'attribution des terrains fonciers.

L'une des autres mesures nécessaires porte sur la **réduction de la taille et du poids du secteur public**, ce qui constitue un enjeu autant politique qu'économique dans un pays où la structure étatique est fortement centralisée, où l'armée représente une part importante de l'activité économique et où les grands projets publics, à l'image de la nouvelle capitale, symbolisent la politique économique et administrative du gouvernement.

La forme que pourra prendre la coopération entre l'Égypte et le FMI dans les mois et années à venir (le programme étant arrivé à son terme à la fin de l'année 2019) sera un indicateur de la disponibilité du gouvernement égyptien à avancer significativement dans cette direction dans la mesure où le Fonds a longtemps plaidé en faveur de ces réformes.

Un changement de paradigme nécessaire ?

Au-delà des efforts entrepris depuis plus de trois ans et du succès indéniable en matière de redressement des principaux indicateurs macroéconomiques, la question qui se pose aujourd'hui est celle de l'inscription de cette trajectoire positive dans la durée. Cela nécessite de trouver des relais qui permettront de consolider l'ajustement conjoncturel et de mettre en place un certain nombre de réformes de fond, deux facteurs indispensables pour permettre une croissance durable et inclusive.

Benoît JONVEAUX

Conseiller financier régional

benoit.jonveaux@dgtresor.gouv.fr

IRAN

QUEL REGARD PORTER SUR L'IMPACT DU RETABLISSEMENT DES SANCTIONS AMERICAINES SUR L'ECONOMIE IRANIENNE ?

Le rétablissement des sanctions américaines a eu un impact important sur l'économie iranienne, comme en témoignent les estimations disponibles en matière de croissance, de déficit public et de déficit de la balance des paiements courants. Si l'essentiel du choc semble aujourd'hui avoir été absorbé et que le recul de l'économie sera moins prononcé dans les mois à venir, il est en revanche difficile d'estimer précisément les marges de manœuvre dont disposent les Autorités de Téhéran, d'autant que les récents mouvements de contestation sociale ajoutent à la forte pression exogène sur l'économie une pression domestique, politique et sociale, à l'approche de l'échéance électorale du mois de février prochain.

Les sanctions américaines ont eu un impact sensible sur la situation économique de l'Iran

L'un des premiers objectifs du rétablissement des sanctions américaines contre l'Iran, à savoir la **réduction à un niveau proche de zéro de ses exportations d'hydrocarbures**, peut être considéré comme ayant été quasi-atteint. Les estimations disponibles permettent de penser que les exportations de pétrole ont été ramenées d'un peu plus de 2 millions de barils par jour (b/j) au mois de novembre 2017 à 1,3 millions de b/j au mois de novembre 2018 à moins de 300 000 b/j au mois de novembre 2019, un niveau bas historiquement jamais atteint auparavant. Vu l'importance du secteur dans l'activité économique, les comptes publics et les équilibres extérieurs, l'impact de cette évolution, conjuguée aux autres trains de sanction, a été majeur pour l'économie iranienne.

Si les données économiques et financières disponibles sont limitées, les estimations du Fonds Monétaire International, comme celles de certaines sources iraniennes, sont éloquentes. **Le taux de croissance réel du PIB aurait ainsi été ramené de 3,7% en 2017 à -9,5% en 2019, le déficit public serait passé de 1,8% du PIB à 4,4% du PIB dans le même temps, tandis que le solde des paiements courants serait passé d'un excédent de 3,8% du PIB à un déficit (inédit depuis plus de vingt ans) de 2,7% du PIB.**

Un autre indicateur significatif de ce qui peut être qualifié de crise économique est **l'évolution de la parité entre le rial iranien et le dollar américain**, laquelle est passée d'un peu moins de 40 000 en 2017 à un pic de 175 000 à la fin du mois de septembre 2018 avant de se stabiliser à un niveau compris entre 110 000 et 120 000 depuis août 2019. Cette dépréciation, conjuguée à l'augmentation du coût des importations (accru par les sanctions impliquant des schémas de financement complexes et coûteux) et à leur contingentement, a contribué à une **hausse sensible de l'inflation**, qui a atteint un pic à plus de 50% avant de se stabiliser à 27% à la fin du mois de novembre 2019.

L'impact a également été significatif au regard de l'évolution de plusieurs indicateurs de l'activité économique, que ce soit dans le secteur de la construction et de l'immobilier, de la construction automobile ou encore de la consommation dans les grandes surfaces.

L'essentiel du choc provoqué par les sanctions semble avoir été absorbé

Si le choc a été significatif au cours des deux dernières années, les sanctions semblent avoir produit leurs effets les plus importants et l'économie iranienne évolue dans ce qui constitue désormais les nouvelles règles du jeu.

Selon les dernières prévisions du FMI, l'Iran devrait **rompre avec la récession dès 2020**, encore la croissance sera-t-elle comprise entre seulement 0% et 1% au mieux pour plusieurs années encore. Le **déficit des paiements courants devrait également se stabiliser** (entre 2,5% et 3,5% du PIB) dans la mesure où les sanctions américaines ont produit l'intégralité de leur effet. De la même façon, le **déficit public devrait continuer de se creuser seulement légèrement**, celui-ci n'étant de toute façon par un facteur majeur de déstabilisation économique et financière puisque le gouvernement est capable de solliciter sans difficulté particulière le marché domestique pour le financer, tandis que la dette publique reste à un niveau faible (entre 30% et 35% du PIB) et soutenable.

Par ailleurs, **l'économie productive iranienne a su démontrer une certaine capacité de résilience et d'adaptation**, que ce soit grâce aux failles de la réglementation américaine ou à certains réseaux de financement et de commerce qui subsistent. Dans un contexte « d'économie de résistance » voire « d'économie de guerre », les agents économiques comme l'Etat se sont réorganisés et restructurés pour continuer à opérer, et dans certains cas à prospérer.

Une pression domestique croissante vient s'ajouter à la pression exogène

Si les manifestations massives de la fin de l'année 2019, rapidement et violemment réprimées par les Autorités, ont évidemment des facteurs explicatifs d'ordre politique, elles trouvent une partie de leur origine dans la détérioration de la situation économique et sociale du pays. Le fait qu'elles se soient produites à l'annonce de l'augmentation du prix de l'essence est assez révélateur à cet égard.

En effet, les évolutions économiques des dernières années se sont traduites par **une baisse du pouvoir d'achat et du niveau de vie des ménages** (l'inflation pour les produits agricoles et alimentaires serait par exemple passée, en glissement annuel, de 5,9% à la fin du mois d'avril 2018 à 84,4% à la fin du mois d'avril 2019) ainsi que par des **tensions accrues sur le marché de l'emploi**. D'après le FMI, le taux de chômage passerait de 13,9% de la population active en 2018/2019 à 16,8% en 2019/2020, tandis que d'autres estimations le placent à un niveau plus proche de 25% (bien loin des données officielles). Des centaines de milliers d'emplois seraient menacés, dans le secteur automobile notamment, et les entreprises publiques seraient tenues de maintenir artificiellement un niveau d'activité. Par ailleurs, le taux de chômage des jeunes est très élevé (30% à 35%) alors que 800 000 jeunes, souvent qualifiés, rejoignent le marché du travail chaque année.

Si le niveau de répression et d'intimidation mis en place par le régime à la fin de l'année 2019 devrait avoir pour effet de démobiliser une part importante de la population, il faut garder à l'esprit **que le premier tour des élections législatives se tiendra le 21 février prochain**, sans qu'il soit possible de déterminer l'impact des manifestations sur le comportement électoral.

2020, une année « tournant » pour l'économie iranienne ?

Alors que la stratégie de la « pression maximale » des Etats-Unis a rencontré un certain succès au regard des objectifs qui lui avaient été attribués, la question qui se pose désormais est celle de la capacité de l'Etat iranien à gérer les nouvelles règles du jeu économique, auxquelles se sont ajoutées au début de l'année 2020 de nouvelles tensions géopolitiques et sécuritaires qui pourraient redéfinir les priorités du régime.

Au regard de l'opacité qui existe sur les données économiques et financières du pays, **il est difficile d'estimer combien de temps l'économie du pays peut « tenir » sous sanctions**. Compte tenu du niveau de réserves de change (même si leur montant net et liquide est inconnu, il est estimé qu'il est suffisant pour tenir plusieurs années encore) et du faible poids de la dette publique, ni la soutenabilité des comptes extérieurs ni celle des comptes publics ne sont menacées à moyen-terme, les analyses les plus pessimistes laissant *a minima* 18 mois à l'économie avant de montrer de sérieuses failles. Par ailleurs, la détermination du régime à réprimer la contestation sociale, sa volonté affichée à maintenir un certain niveau de subventions et l'unité « patriotique » observée au début du mois de janvier 2020 contre les Etats-Unis devraient alléger la pression domestique qui pèse sur le régime.

Les évènements intervenus au tout début du mois de janvier 2020 devront toutefois désormais être intégrés à l'équation, le changement de stratégie des Etats-Unis à l'encontre de l'Iran pouvant significativement changer la donne, y compris sur le plan économique et financier. D'une part parce que les Autorités de Téhéran pourraient chercher à allouer des moyens financiers et humains plus importants à la réponse qu'elles entendent apporter aux actions américaines. D'autre part parce que nul ne sait ce que sera la nature de l'évolution de ces tensions entre l'Iran et les Etats-Unis, ni les répercussions qu'elles pourront avoir en Iran et dans la région – l'Iran étant par ailleurs politiquement et économiquement dépendant de son environnement régional.

Benoît JONVEAUX

Conseiller financier régional
benoit.jonveaux@dgtresor.gouv.fr

IRAK

QUELLES PERFORMANCES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR L'IRAK EN 2018 ET 2019 ?

Alors que la période comprise entre la fin de l'année 2017 (qui correspond à la fin de la guerre contre Daech) et la fin de l'année 2019 (et le début des manifestations de forte intensité qui ont débuté en octobre) a pu sembler correspondre à un environnement plus porteur pour l'Irak, notamment au regard des performances du secteur pétrolier et de l'évolution du prix du baril, comment analyser la performance macroéconomique du pays ? Les manifestations du mois d'octobre ont révélé les faiblesses structurelles de l'Irak et la nécessité de poursuivre une transformation en profondeur de son modèle économique pour le rendre moins vulnérable à la conjoncture et aux chocs exogènes.

Un environnement théoriquement plus porteur pour l'économie irakienne en 2018 et 2019

Plusieurs éléments intervenus entre la fin de l'année 2017 et la fin de l'année 2019 semblent aller dans le sens d'un environnement plus porteur pour l'Irak.

D'une part parce que **la situation sécuritaire s'est sensiblement améliorée pendant cette période** amorcée par l'annonce de la fin de la guerre contre Daech par le Premier Ministre irakien le 9 décembre 2017. Ainsi, d'après les chiffres publiés par *Iraq Body Count*, le nombre des victimes civiles de la violence a été ramené de 13 185 en 2017 à 3 319 en 2018 et à 2 392 en 2019, soit une diminution voisine de 82% en deux ans. Les manifestations populaires du début du mois d'octobre 2019, violemment réprimées, et, plus encore, les événements intervenus à Bagdad le 3 janvier 2020 pourraient toutefois fermer cette parenthèse et voir à nouveau une détérioration de la situation sécuritaire en Irak.

D'autre part parce que **les performances du secteur pétrolier ont connu des évolutions favorables en 2018 et 2019**. En matière d'effet-volume, la production de pétrole en Irak a poursuivi sa croissance stable et continue pour atteindre un maximum historique de 4,8 millions de barils par jour à l'été 2019. L'effet-prix a également été positif puisque le prix moyen du baril (*OPEC Basket*) est passé de 41\$ en 2016 et 52\$ en 2017 à 70\$ en 2018 et 64\$ en 2019.

Les principaux indicateurs macroéconomiques sont en demi-teinte ...

L'année 2018 a semblé marquer un tournant dans les performances économiques irakiennes : la récession économique de 2017 (-2,5%) a ralenti en 2018 (-0,6%) avant de se traduire par **un retour de la croissance en 2019** (+3,4%). Le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures, négatif en 2017, s'est par ailleurs établi à +0,8% en 2018 et +4,3% en 2019.

De la même façon, **le solde des comptes publics a été excédentaire en 2018** (7,9% du PIB) pour la première fois depuis 2012 tandis que la trajectoire d'endettement a été maîtrisée (la dette publique est passée de 64% du PIB fin 2016 à 51% du PIB fin 2019). **L'Irak a également dégagé un excédent du solde des paiements courants** de l'ordre de 6,9% du PIB en 2018, et les réserves de change de la Banque Centrale sont passées de 46 Mds\$ fin 2016 à 65 Mds\$ fin 2018.

Ces meilleures performances, principalement dues à l'évolution du prix du baril, ne semblent toutefois pas inscrites dans la durée : **l'Irak devrait avoir renoué avec des déficits jumeaux en 2019**, aussi bien sur le plan budgétaire (le déficit public pourrait atteindre 2,4% du PIB) qu'au niveau des comptes extérieurs (avec un déficit du solde des paiements courants de l'ordre de 3,5% du PIB), se traduisant par une légère diminution des réserves de change.

... ce qui s'explique par un modèle économique encore déséquilibré et vulnérable aux chocs exogènes

L'importance du secteur pétrolier (près de 45% du PIB, 92% des recettes publiques et 99% des exportations) **continue de peser sur l'activité économique** et contribue à la volatilité de la croissance. Surtout, ce secteur absorbe la grande majorité des investissements publics et étrangers au détriment des investissements productifs ou dans les infrastructures (l'investissement public hors secteur pétrolier n'aurait par exemple pas dépassé le milliard de dollar au premier semestre 2019).

Les comptes publics sont également fortement déséquilibrés, comme en témoigne le poids des dépenses courantes (83% des dépenses totales) et de la masse salariale et des pensions des fonctionnaires (près des deux tiers des dépenses courantes) alors que les recettes proviennent à plus de 90% des ventes de pétrole et les réformes fiscales visant à augmenter la part des recettes non-pétrolières tardent à se matérialiser.

L'effet indirect de l'amélioration de la situation conjoncturelle en 2018 a été de reporter *sine die* les réformes de fond qui étaient au cœur du programme convenu avec le FMI en juillet 2016, ce qui a conduit à son abandon *de facto*. En conséquence, l'économie irakienne reste à la fois trop peu diversifiée et trop vulnérable aux chocs exogènes volatils.

Le mouvement de contestation sociale qui a débuté au mois d'octobre 2019 confirme la nature des défis économiques profonds

Les manifestations massives, spontanées, qui agitent l'Irak depuis le début du mois d'octobre s'inscrivent pleinement dans ce cadre macroéconomique et financier en demi-teinte. S'il ne faut pas minimiser l'importance des facteurs politiques et régionaux, les protestations populaires trouvent en partie leur origine dans une situation économique et sociale dégradée.

D'abord parce que la **gouvernance économique reste imparfaite** et que les affaires de corruption (à tous les niveaux de l'échelle administrative et politique) ont régulièrement été mises au jour au cours des dernières années. L'Irak est ainsi classé au 168^e rang (sur 180 pays) du classement établi par *Transparency International* en matière de corruption.

Ensuite parce que **le marché du travail offre peu de perspectives aux jeunes actifs**. Alors que l'Irak est l'un des pays les plus jeunes du Moyen-Orient (près de 60% de la population a moins de 25 ans), l'Etat pourvoit aujourd'hui le tiers des emplois totaux tandis que le secteur privé est, dans sa quasi-totalité informel et orienté vers des activités de commerce de détail. Les jeunes, surreprésentés dans ces catégories d'emploi, ne bénéficient

d'aucune protection sociale et leurs revenus sont à la fois faible et volatils, y compris pour ceux d'entre eux qui sont les plus diplômés. Tant que l'activité économique ne sera pas suffisamment diversifiée et que le secteur privé ne sera pas aussi développé qu'il pourrait l'être (en raison des problèmes d'infrastructure, d'accès aux financements ou de gouvernance économique), les perspectives pour les centaines de milliers de jeunes irakiens qui entrent chaque année sur le marché du travail sont peu encourageantes.

Ces manifestations ont ainsi replacé la question du développement économique parmi les grands enjeux de la stabilisation de l'Irak et implique pour les Autorités de proposer une vision articulée des défis économiques, sociaux et environnementaux à moyen-terme. Cela implique également de proposer une réponse adaptée et crédible à ces défis. A ce stade, la réponse offerte par le gouvernement consiste à accroître encore davantage les subventions et le nombre d'emplois dans la fonction publique. Cette stratégie pourrait toutefois montrer ses limites au regard du poids des dépenses courantes qui obèrent l'investissement public productif.

Alors que la période comprise entre le mois de décembre 2017 et le mois d'octobre 2019 aurait pu permettre à l'Etat irakien de mettre à profit un environnement économique plus porteur pour mettre en œuvre des réformes de fond et changer la priorisation des dépenses publiques dans un contexte budgétaire moins contraint, peu semble avoir été fait pour rééquilibrer le modèle de développement économique. 2020 s'ouvre donc avec des défis encore similaires et persistant et alors même que l'environnement régional, géopolitique et sécuritaire, risque de se dégrader au regard des événements intervenus au début du mois de janvier et d'un mouvement de contestation sociale qui risque de révéler les fractures sociales et démographiques du pays.

Benoît Jonveaux
Conseiller financier régional
benoit.jonveaux@dgtresor.gouv.fr

L'ACTUALITE ECONOMIQUE FRANÇAISE AU PROCHE-ORIENT

Egypte

Inauguration de la centrale éolienne de Ras Gharib le 5 décembre 2019

Le 5 décembre, les représentants d'ENGIE (France), Orascom Construction (Egypte) et Toyota Tsusho (Japon) ont inauguré la ferme éolienne de Ras Gharib, dans le gouvernorat de la Mer Rouge. Cette centrale éolienne d'une puissance installée de 260 MW rassemble 125 éoliennes et une unité de stockage et transformation raccordée au réseau haute-tension de la holding publique EETC. Cet investissement de 273 M\$, réparti entre les trois sponsors du projet à hauteur de, respectivement, 40% pour ENGIE, 40% pour Toyota Tsusho et 20% pour Orascom construction, est le premier investissement en IPP dans le secteur de l'énergie en Egypte : le consortium revend le KW à un prix négocié à EETC. C'est aussi le plus important investissement du secteur privé dans le secteur de l'énergie renouvelable. ENGIE est l'opérateur de la filiale créée pour gérer et piloter le projet, Ras Gharib Wind Energy. Avec cet investissement novateur, premier du genre en Egypte, ENGIE s'affirme comme un acteur incontournable du renouvelable en Egypte. Ce partenariat tripartite inédit ouvre des portes pour de futurs projets communs tant en Egypte qu'en Afrique entre les trois partenaires. Le consortium travaille désormais avec les autorités égyptiennes sur une extension du projet avec une phase 2 de 500 MW installés. Ras Gharib devient la troisième plus importante centrale éolienne d'ENGIE au monde.



Irak

La France s'engage financièrement en faveur de la reconstruction de l'Irak



Le 11 novembre, l'Ambassadeur de France en Irak, M. Bruno Aubert, et le Ministre des Finances irakien, M. Fuad Hussein, ont signé un mémorandum d'entente visant à l'opérationnalisation du soutien financier d'un milliard d'euros sur 4 ans (2019-2022), apporté par la France, dans le cadre de la reconstruction de l'Irak. Fruit de longues négociations avec les Autorités irakiennes, cette ligne de financement pluriannuelle mobilisera toute la gamme des outils de financements français ouverts en Irak que sont l'aide-projet (prêts du Trésor) et l'assurance-crédit (BPI France Assurance Export) ainsi que les prêt-projets souverains de l'AFD. Plusieurs

projets structurants, portés par des sociétés tricolores, verront ainsi prochainement le jour, notamment dans les secteurs des transports, de l'énergie, de l'eau et de la gouvernance. Le mouvement de contestation qui se poursuit depuis le 1^{er} octobre, et qui a conduit le Premier ministre, M. Adel Abdel Mahdi, à proposer sa démission, continue néanmoins de retarder considérablement le vote du projet de loi de finances 2020 par le Parlement, et par voie de conséquence, le lancement des projets.

Iran

INSTEX et STFI signent un MoU ouvrant la voie à de premières transactions pilotes

INSTEX (*Instrument in Support of Trade Exchanges*), mécanisme destiné à faciliter les échanges commerciaux légitimes avec l'Iran, est une société par actions simplifiées enregistrée en France depuis fin janvier 2019. Elle est présidée par un allemand, M. Michael Bock. STFI (*Special Trade and Finance Institute*), structure correspondante d'INSTEX, est une société de droit iranien enregistrée fin mars 2019, présidée par M. Ali Nouri. L'Allemagne assure la présidence du conseil d'administration d'INSTEX jusqu'à la fin décembre, la France prendra la relève pour les six premiers mois de l'année 2020. Début décembre, six pays européens (Belgique, Danemark, Finlande, Norvège, Pays-Bas et Suède) ont annoncé entamer les démarches pour devenir actionnaires d'INSTEX. Ils rejoindraient ainsi les trois pays actionnaires fondateurs que sont l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne. En parallèle, INSTEX et STFI ont signé à Paris un Memorandum of Understanding établissant les relations de travail entre les deux structures. Cet accord cadre ouvre la voie à de premières transactions pilotes, actuellement à l'étude.

Israël

Visite française de la tour de contrôle de l'aéroport international Ben Gourion

L'Ambassadeur de France en Israël, le Service économique et les Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF) se sont rendus le 7 novembre à la nouvelle tour de contrôle de l'aéroport international Ben Gourion, opérationnelle depuis 2016. Cette visite organisée par l'Autorité israélienne des aéroports, grâce au représentant local de la DGAC (Direction générale de l'Aviation civile), a été instructive et a permis d'échanger sur les enjeux du secteur aérien en Israël. L'aéroport international Ben Gourion a accueilli plus de 22 millions de passagers en 2018, 30 millions de passagers étant attendus en 2025. Dans ce contexte de saturation, un master plan est en cours d'élaboration pour l'extension de l'aéroport et un nouvel aéroport est prévu d'entrer en service en 2030. La sûreté et la sécurité constituent par ailleurs les priorités de l'Autorité qui est à l'affût des dernières technologies. Des opportunités sont, dans ce contexte, à saisir pour l'offre française.



Jordanie

Signature de trois conventions de prêts de l'AFD pour un montant de 250 millions d'euros.



L'Agence Française de Développement a signé avec le Ministre du Plan et de la Coopération internationale, M. Wissam Rabadi, en décembre 2019, trois accords de prêts concessionnels d'une valeur de 250 millions d'euros. Le premier prêt, développé conjointement avec l'agence allemande KfW, vise à soutenir la mise en œuvre de réformes dans le secteur public de l'eau. Le second prêt financera une politique sectorielle dans le domaine de la justice. Le troisième prêt

soutiendra la reconstruction du réseau d'égouts du gouvernorat de Balqa qui dessert 220 000 personnes. Depuis 2006, les engagements de l'AFD en Jordanie s'élèvent à 1,6 milliard d'euros.

Liban

Les entreprises françaises s'intéressent aux projets de privatisations au Liban

Malgré un contexte économique et financier morose, les entreprises françaises restent mobilisées sur le programme de privatisation que les autorités souhaitent lancer à moyen terme. A la recherche d'économies substantielles et en quête de dynamiser et moderniser plusieurs secteurs d'activité, le Liban, sous l'égide du nouveau Secrétaire Général du Haut Conseil pour les Privatisations et les Partenariats Publics-Privés, M. Farhat Youakim Farhat, travaille sur plusieurs projets de privatisation et de partenariats publics-privés : l'extension de l'Aéroport International de Beyrouth, la construction d'un métro surélevé de l'aéroport au centre-ville, la modernisation des réseaux de téléphonie mobile, la privatisation de Middle East Airlines ou encore celles de la Bourse de Beyrouth, des sociétés publiques Sodotel et Intra, des ports du Liban, du casino du Liban ou de la Régie des tabacs. Autant de projets, dont les premiers pourraient voir le jour en 2020, sur lesquels sont positionnées nos entreprises qui sont prêtes à mettre au service du Liban leur expertise et savoir-faire.

Palestine

L'AFD a fêté le 5 décembre les 20 ans de présence de son bureau pour les Territoires palestiniens



20 ans, 404 millions d'euros de financements, quatre-vingt projets et d'innombrables partenariats tissés avec l'ensemble des acteurs du développement en Palestine. C'est l'histoire que l'agence AFD de Jérusalem célèbre lors d'une cérémonie ce 5 décembre 2019 à Ramallah, en présence du Premier ministre Mohammed Shtayyeh, du Consul Général de France, René Troccaz, du président de la Bank of Palestine Hashim Shawa, du directeur des opérations de l'AFD, Jean-Pierre Marcelli,

de la directrice de l'agence AFD de Jérusalem, Catherine Bonnaud, et du député du Vaucluse Jean-François Cesarini. Réunissant des officiels de l'Autorité palestinienne, représentants du secteur privé, membres de la société civile, bailleurs et représentants de la communauté internationale, cette fête d'anniversaire a été l'occasion de rappeler l'engagement de l'AFD et de ses partenaires pour le développement durable, la lutte contre le changement climatique et la réduction des inégalités.

Rubrique rédigée avec les contributions des Services Economiques de la région « Levant, Iran et Irak ». Retrouvez plus d'informations sur l'activité des Services Economiques dans la région et sur l'actualité économique bilatérale sur les sites Internet des Services Economiques :

Egypte : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/eg>

Irak : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/iq>

Iran : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/ir>

Israël : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/il>

Jordanie : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/jo>

Liban : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/lb>

Palestine : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/ps>

INDICATEURS REGIONAUX

	Egypte	Irak	Iran	Israël	Jordanie	Liban	Palestine	Zone
Repères structurels								
Population (millions hab, 2018)	97,0	38,1	82,4	8,8	9,9	6,1	5,0	247,2
PIB par habitant (\$, 2018)	2 573	5 930	5 491	41 728	4 359	9 257	2 743	5 707
Terres arables (% superficie, 2016)	2,8%	11,5%	9,0%	13,6%	2,7%	12,9%	8,4%	8,7%
Consommation d'électricité (KwH/hab/an, 2014)	1 683	1 328	3 022	6 601	1 865	2 588	1 042	2 590
Population urbaine (% de la population, 2018)	43%	70%	75%	92%	91%	89%	76%	77%
PIB (Mds\$)								
2018	249,6	224,2	446,1	370,6	42,3	56,4	14,6	1403,8
2019 (p)	302,3	224,5	458,6	387,7	44,2	58,6	14,4	1490,3
Taux de croissance (%)								
2018	5,3%	-0,6%	-4,8%	3,4%	1,9%	0,2%	0,9%	0,3%
2019 (p)	5,5%	3,4%	-9,5%	3,1%	2,2%	-4,0%	-1,6%	-0,8%
Inflation moyenne (%)								
2018	14,4%	0,4%	30,5%	0,8%	4,5%	6,1%	-0,5%	8,0%
2019 (p)	11,4%	-0,3%	35,7%	1,0%	2,0%	3,1%	0,5%	7,6%

Finances publiques								
Recettes budgétaires (% du PIB)								
2018	20,6%	39,8%	15,8%	36,2%	23,2%	20,5%	22,8%	25,6%
2019 (p)	20,5%	41,6%	13,0%	35,9%	24,5%	21,5%	22,4%	25,6%
Solde budgétaire (% du PIB)								
2018	-9,5%	7,9%	-2,7%	-3,3%	-4,8%	-11,0%	-7,3%	-4,4%
2019 (p)	-7,6%	-2,4%	-4,5%	-3,7%	-3,4%	-9,8%	-7,5%	-5,6%
Solde budgétaire primaire (% du PIB)								
2018	0,2%	9,3%	-3,5%	-0,3%	-3,0%	-1,3%	-1,3%	0,0%
2019 (p)	2,0%	-3,0%	-3,4%	-0,5%	-0,7%	-1,2%	-1,2%	-1,3%
Dettes publiques (% du PIB)								
2018	92,7%	49,3%	32,2%	60,8%	94,4%	151,0%	37,3%	80,1%
2019 (p)	84,9%	51,1%	30,7%	61,9%	94,6%	155,1%	37,3%	73,7%

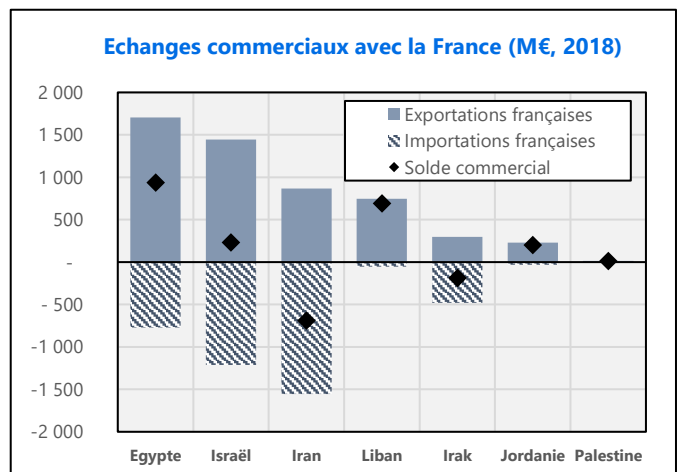
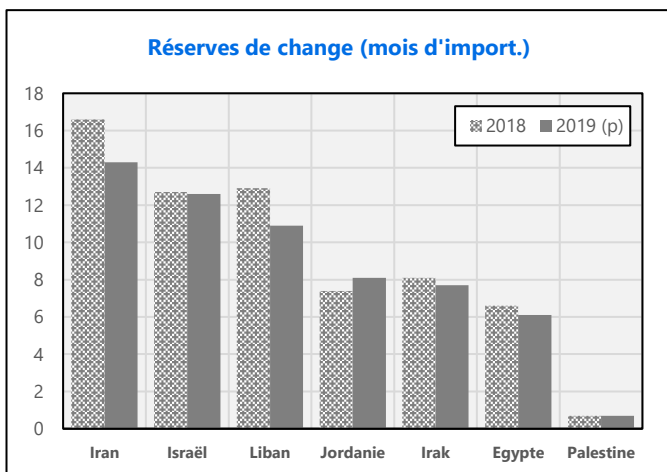
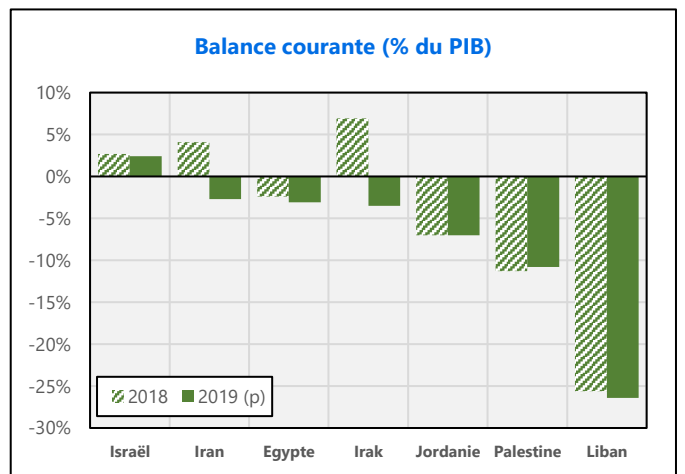
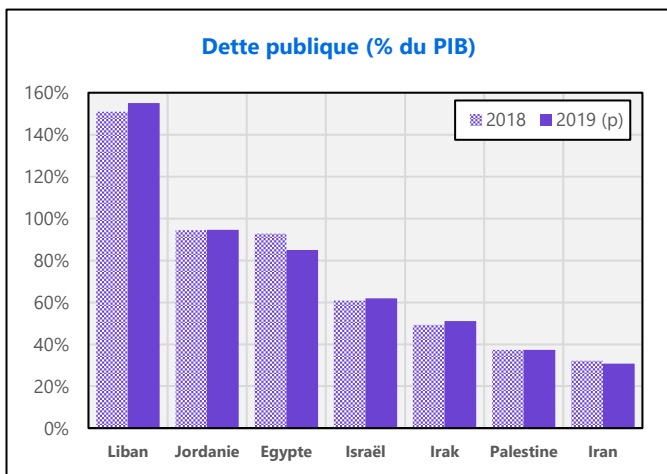
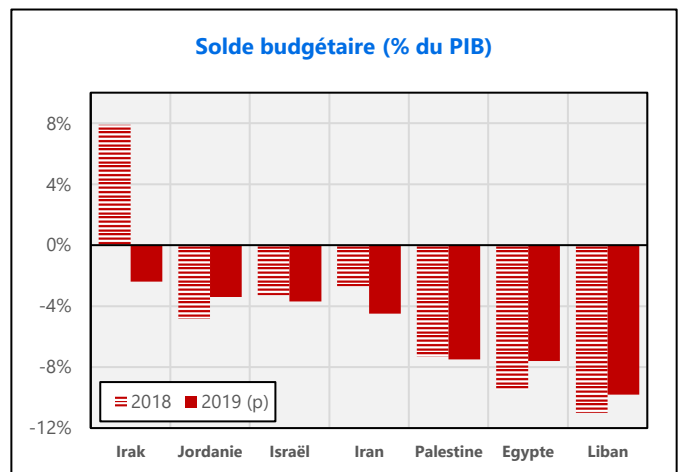
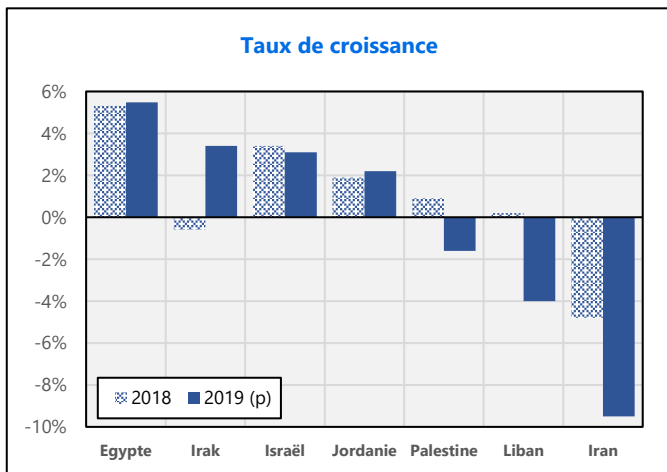
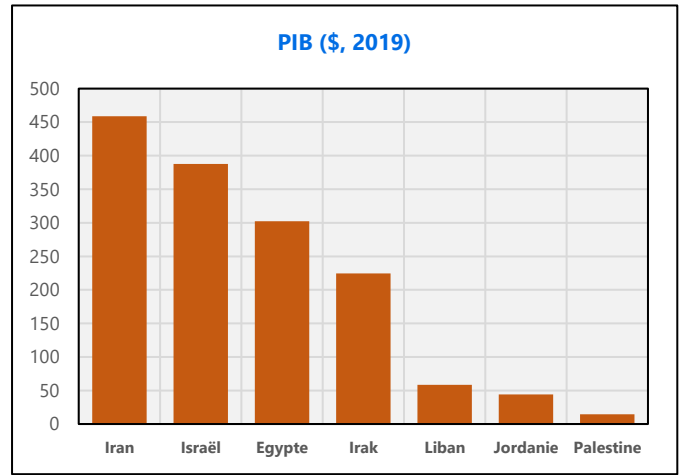
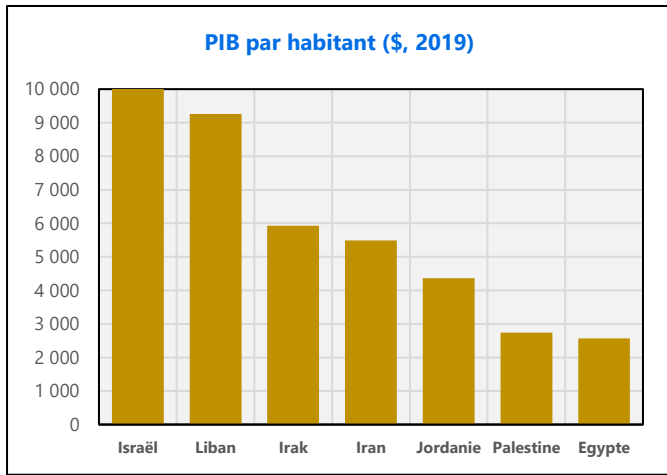
Comptes extérieurs								
Balance commerciale (% du PIB)								
2018	-10,5%	8,0%	3,7%	-9,9%	-18,3%	-24,3%	-39,8%	-13,0%
2019 (p)	-8,3%	-1,5%	-2,8%	-11,5%	-17,1%	-21,8%	-39,5%	-14,6%
Balance courante (% du PIB)								
2018	-2,4%	6,9%	4,1%	2,7%	-7,0%	-25,6%	-11,3%	-4,7%
2019 (p)	-3,1%	-3,5%	-2,7%	2,4%	-7,0%	-26,4%	-10,8%	-7,3%
Réserves de change (Md\$)								
2018	43,5	64,7	101,1	120,6	14,6	36,5	0,5	54,5
2019 (p)	43,9	61,0	85,5	125,8	16,4	31,7	0,6	52,1
Réserves de change (mois d'import)								
2018	6,6	8,1	16,6	12,7	7,4	12,9	0,7	9,3
2019 (p)	6,1	7,7	14,3	12,6	8,1	10,9	0,7	8,6

Secteur bancaire (2018)								
Nombre de banques	38	78	33*	24	23	65	14	33
Actif brut (% PIB)	146,0%	49,0%	180,0%*	119,0%	171,0%	443,0%	107,0%	173,6%
Prêts/dépôts (%)	47,6%	52,5%	87,2%*	85,5%	77,1%	76,2%	70,8%	71,0%
Capital Adequacy Ratio (%)	15,9%	n.d.	6%*	14,3%	16,9%	16,6%	16,6%	14,4%
Créances douteuses (% prêts totaux)	4,3%	12,4%	11,1%*	1,3%	4,9%	13,8%	3,0%	7,3%
Provisions créances douteuses (%)	98,1%	n.d.	n.d.	92,9%	79,3%	72,7%	63,6%	81,3%
Return on Assets (%)	1,5%	n.d.	n.d.	1,1%	1,2%	0,9%	1,5%	1,2%
Return on Equity (%)	21,5%	n.d.	n.d.	14,8%	9,6%	9,7%	15,3%	14,2%

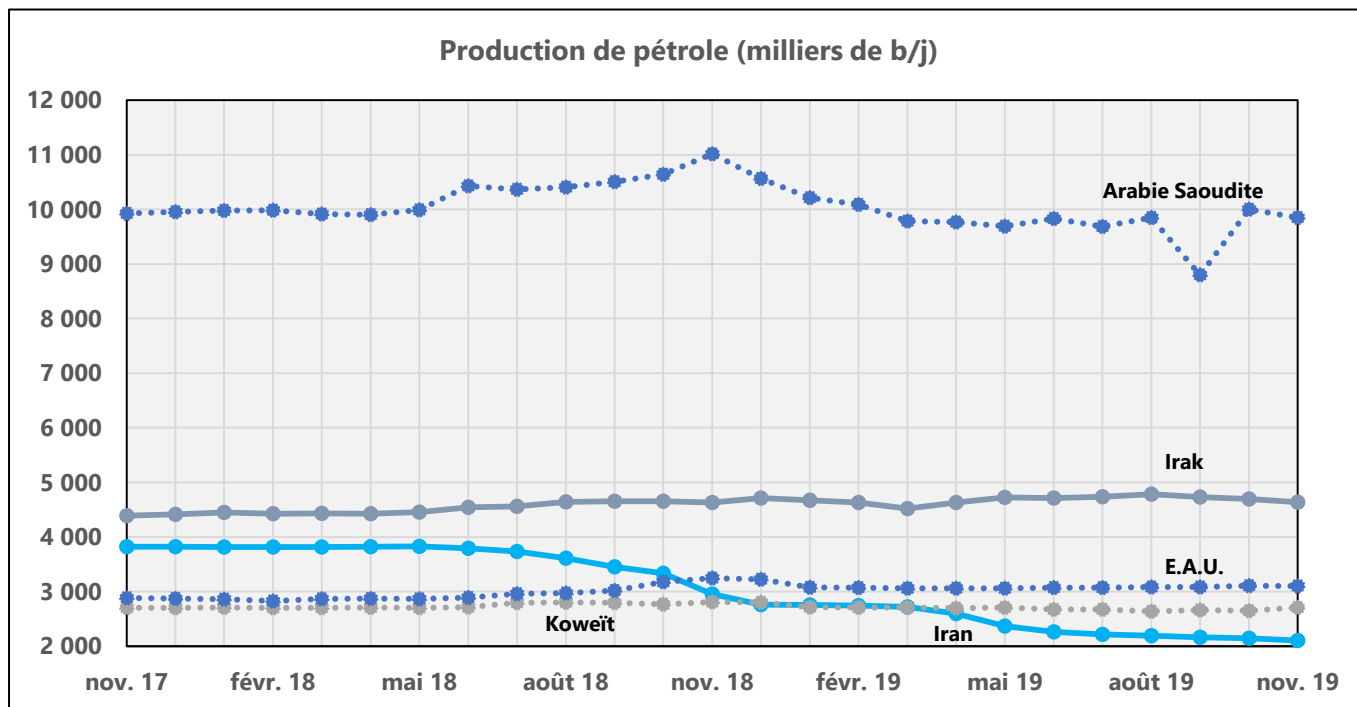
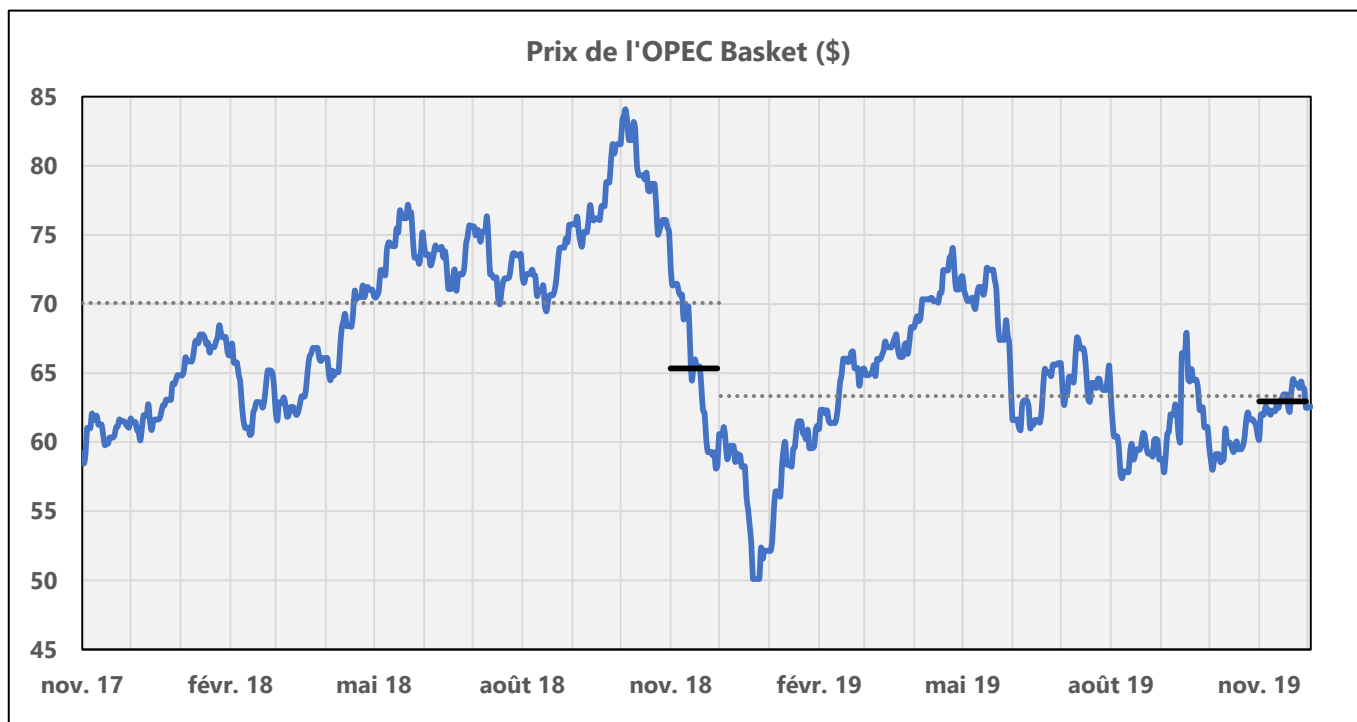
Echanges commerciaux avec la France (2018)								
Exportations françaises (M€)	1 706	296	868	1 446	231	748	16	5 310
Importations françaises (M€)	769	480	1 555	1 212	29	54	3	4 103
Solde commercial (M€)	937	-184	-687	234	202	694	13	1 208
Parts de marché françaises	2,9%	1,0%	2,4%	2,9%	2,4%	3,6%	1,8%	2,6%

* Derniers chiffres disponibles, établis à la fin de l'année fiscale 2016/2017.

Sources : Service économique régional, FMI, Banque Mondiale, sources locales (Ministères des Finances, Banque Centrale)



PETROLE (source : OPEP)								
PRIX DU BARIL Panier OPEP (\$)		PRODUCTION (pays du Moyen-Orient membres de l'OPEP), milliers de b/j						
			Iran	Irak	Koweït	Arabie Saoudite	Emirats Ara. Unis	Total zone
Novembre 2018		Novembre 2018						
Valeur mensuelle	65,33	Valeur mensuelle	2 954	4 631	2 809	11 016	3 246	24 656
Moyenne 12 mois	70,08	Moyenne 12 mois	3 722	4 504	2 733	10 165	2 922	24 044
Novembre 2019		Novembre 2019						
Valeur mensuelle	62,94	Valeur mensuelle	2 102	4 639	2 705	9 850	3 102	22 398
Moyenne 12 mois	63,34	Moyenne 12 mois	2 419	4 682	2 694	9 843	3 089	22 727
Variation (%)		Variation (%)						
Valeur mensuelle	-3,7%	Valeur mensuelle	-28,8%	+0,2%	-3,7%	-10,6%	-4,4%	-9,2%
Moyenne 12 mois	+9,6%	Moyenne 12 mois	-35,0%	+4,0%	-1,4%	-3,2%	+5,7%	-5,5%





MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Auteur : Service Économique Régional de Beyrouth

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Beyrouth (adresser les demandes à julien.velud@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : julien.velud@dgtresor.gouv.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.